



L'Orvalloise

Bulletin communal

Août 2024

Chères Orvalloises, chers Orvallois,

Les vacances scolaires ont commencé pour nos enfants, signifiant le début de la période estivale.

Les échéances électorales successives ont bien occupé l'ensemble des élus. Je tiens à les remercier pour leur présence ainsi que les administrés bénévoles qui ont tenu le bureau de vote, pour un déroulement sans faille des élections.

Le 11 avril le budget a été voté à la majorité. Cette année 2024, les dotations du département sont en baisse significative de l'ordre de 20% (dû au marasme économique de l'immobilier). Malgré cela le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes. Ce sont donc les mêmes taux communaux que l'an passé qui seront appliqués. Les augmentations visibles sur votre imposition sont du fait de l'état qui a revalorisé les valeurs locatives servant de base à la taxe foncière de 3,9%. Les subventions aux associations seront maintenues au niveau de 2023 et les projets en cours et à venir seront menés à bien.

Toute l'équipe municipale s'investit régulièrement pour la commune comme vous pouvez le lire, nous continuons à faire vivre et à embellir notre village. Vous le constaterez au fil de la lecture du présent bulletin. Orveau a été riche en événements festifs et variés ce dernier semestre et je m'en réjouis. Je remercie sincèrement le comité des fêtes et ses bénévoles car, grâce à eux, Orveau est un village dynamique.

Malgré cette période très perturbée, je vous souhaite de passer d'agréables moments de détente en famille. Espérons que la météo nous permette de profiter de cette nature qui nous entoure.

Bonnes vacances.

Le Maire Philippe DAMIOT

Finances communales

Conseil Municipal du 11 Avril 2024 – Vote du Budget 2024

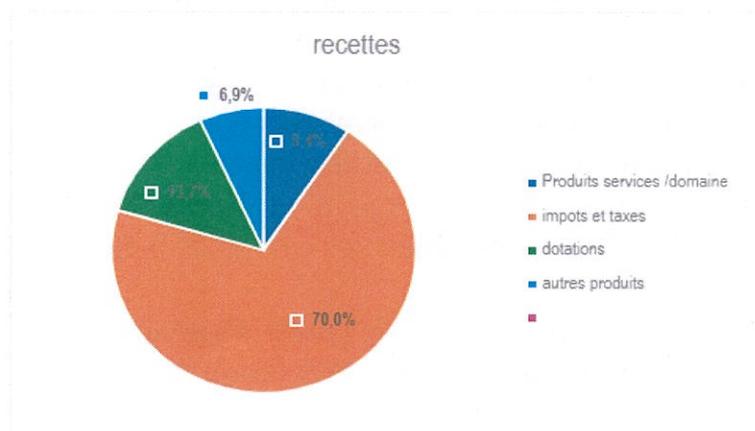
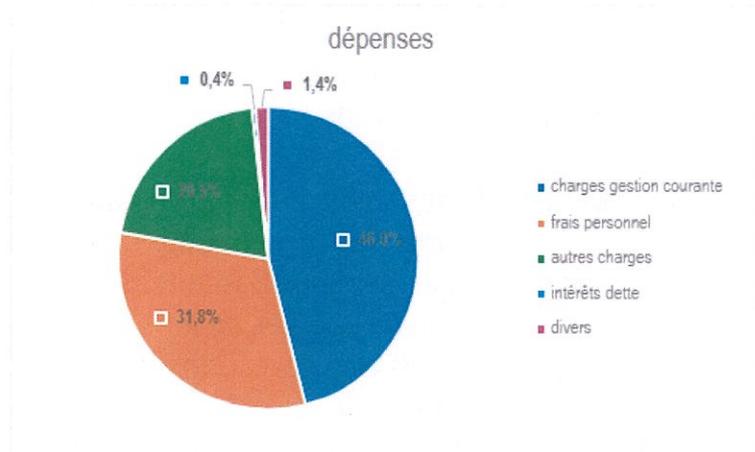
“Un Budget Maîtrisé”

Le Budget 2024 s’emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l’amélioration de notre cadre de vie.

Ces investissements seront réalisés en autofinancement, c’est à dire sans recours à l’emprunt.

Les principales lignes de ce budget 2024 sont les suivantes :

Fonctionnement



Investissements

Une somme de 235 000 € a été inscrite au budget 2024 au titre des investissements (voirie/ aménagements / acquisition matériels) qui pourrait être réalisée sans recours à l’emprunt.

Fiscalité :

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale.

Travaux en chiffres et en images

Travaux subventionnés :

- Revégétalisation des places du village Subvention de la Région Ile de France (projet participatif) à 70 % soit 4 060 € HT reste à charge 1 640 € HT



- Rénovation de l'éclairage public par un système d'éclairage de type Led (remplacement de 32 lanternes de 150 w au sodium par des lanternes à Led de 21 w) : amélioration de la luminosité et respect de la trame noire. Coût 21 120 € HT subventionné à 80 % au titre de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local.



Avant



Après



En attente d'exécution

- Création d'un accès au cimetière pour les Personnes à Mobilité Réduite. Coût prévisionnel 26 615 € HT Subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 à 50 %.
- Mise aux normes de l'installation électrique et sonorisation de l'église. Subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 à 50 % soit 3 390 € (Coût prévisionnel 6 780 € HT)

En projet : Réaménagement de la cuisine, salle Victor Hugo.

Travaux d'entretien :

- Nettoyage des bâtiments communaux
- Réfection des marches place de la mairie
- Réfection de la rambarde et nettoyage des allées au cimetière

Et un grand merci à Gérard, notre agent technique communal, pour sa contribution à l'entretien et l'embellissement de notre village.

Notre commune a candidaté pour un nouveau projet participatif :
« *Aménagement d'une pause pique nique pour les randonneurs et les visiteurs du village.* »



Plan du site :

La région Ile de France a créé un site internet pour déposer des projets et motiver l'ensemble des franciliens à un vote participatif. Le but: réunir un maximum de vote sur un projet pour le valider et obtenir le maximum de subvention. Vote ouvert à partir du 10/06/2024. Nous vous engageons à y participer et inciter vos connaissances au vote sur le site en recopiant le lien.

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/bp6/collect/depot/proposals/amenagement-dune-pause-pique-nique-randonneurs-et-visiteur-du-village>

Il faut s'enregistrer et ensuite voter

Des travaux de vidage de la mare pour réfection des joints, vérification de l'étanchéité et redressement du mur de soutien vont être prochainement entrepris par le SIARCE à qui est déléguée la compétence des eaux pluviales.

Evènements orvallois en images

Cérémonie du 11 novembre 2023

En présence de Mme Chambaret, Vice Présidente du Conseil Départemental, des Jeunes Sapeurs Pompiers, des membres du Conseil municipal et des habitants de la commune, il a été procédé à la lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et à un dépôt de gerbes.



Repas des anciens

Le dimanche 10 mars 2024 les anciens du village ont été conviés à un repas festif, salle Victor Hugo avec animation musicale.

Cérémonie du 8 mai 2024

La cérémonie commémorant le 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale s'est déroulée en toute solennité sur la place de la Mairie.



A venir

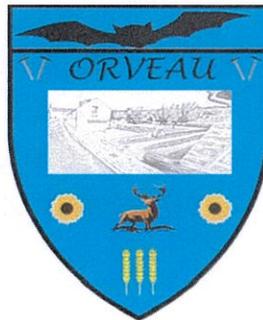
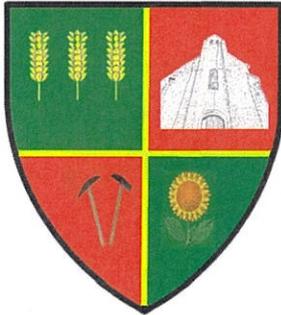
Le samedi 12 octobre 2024 aura lieu l'opération Essonne Verte Essonne propre

Nous invitons tous les habitants d'Orveau à participer à cette opération écocitoyenne pour protéger leur environnement et leur cadre de vie



Un blason pour Orveau

La municipalité a lancé un « concours » pour créer le blason de notre commune. Voici quelques unes des propositions recueillies :



En septembre le Conseil Municipal fera une synthèse des différentes propositions dessinées ou écrites pour créer un blason représentatif des spécificités de notre Commune.

COMITE DES FETES

Voici un petit résumé en images des animations proposées cette saison :

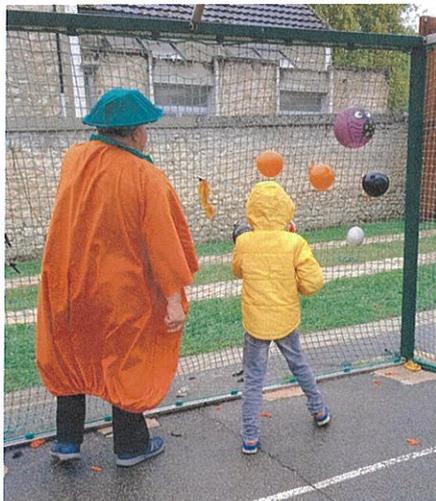
Le 1^{er} octobre Vide-grenier



C'est sous un soleil magnifique que s'est tenu dans les rues du village et place de la Mairie le vide grenier avec 21 exposants et de nombreux visiteurs.

Le 28 octobre Animation pour Halloween

Malgré une météo capricieuse, petits et grands ont participé à un jeu de piste où fantômes et sorcières étaient au rendez vous



Le 18 novembre Concert des Zincrocks



Ambiance rock salle Victor Hugo

Le 2 décembre Loto du Téléthon

En partenariat avec les associations et les communes de D'Huison-Longueville et Vayres sur Essonne, l'animation loto s'est tenue Salle Victor Hugo.

Merci à tous les participants, à tous les bénévoles et à nos généreux sponsors qui ont permis de reverser 5 927 euros à l'AFM.



L'heureuse gagnante du 1^{er} lot



Le 16 décembre Spectacle de Noël



Spectacle de magie offert aux enfants des trois communes partenaires du Téléthon.



Le 2 mars Soirée karaoké

Salle comble pour cette soirée conviviale et festive où les participants ont pu tout en s'amusant se restaurer avec un bon couscous.



Le 1^{er} avril Animation de Pâques



Chasse aux œufs et jeux dans la salle Victor Hugo ont réjoui les participants à cette animation.

Les 27 et 28 avril Exposition sur le « tacot »

Cette animation organisée en partenariat avec Bouville Histoire a suscité un vif intérêt et beaucoup d'échanges entre organisateurs et visiteurs.

La conférence qui s'est tenue le 27 avril a reçu un réel succès .



Le 13 juillet Stand de jeux sur l'animation intercommunale.

Chaleureux remerciements à tous les bénévoles et à la municipalité qui par son soutien financier et matériel contribue pleinement à la réussite de nos projets.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous contacter :

comitedesfetes@orveau.fr

HISTOIRE LOCALE : « Le Tacot »

Dans les années 1880, l'État autorise les départements et communes à construire des voies ferrées d'intérêt local. Ces lignes se développent jusqu'en 1928, puis sont fermées progressivement par manque de rentabilité et concurrence de la route. Dans le département de Seine & Oise, c'est la Compagnie des Chemins de fer de Grande Banlieue qui assure l'exploitation de ce réseau et entre autre la ligne Bouville - La Ferté-Alais qui passe à Orveau. En 1909, le tracé est défini, c'est le début des achats des terrains sur lesquels va passer le tacot. Les expropriations commencent. Construites avant guerre les voies furent déposées avant même d'avoir jamais servies. La ligne sera finalement mise en service en 1921. En 1925 une receveuse est établie à la halte d'Orveau. En 1951, la ligne est déclassée, les voies sont déposées et les gares vendues.



Le tacot circulait sur un réseau à voie unique. La vitesse maximum était de 40 km/h. Il y avait trois trains par jour dans chaque sens au début de l'exploitation, puis deux. Le tacot transportait des voyageurs, mais aussi le grès extrait des carrières, du bois, de la terre de bruyère et surtout les récoltes des agriculteurs, entre autre les betteraves transformées dans les sucreries de Morigny et Maisse, le cresson, il évacuait les gadoues en provenance de Paris vers les champs ... On faisait circuler des trains spéciaux, pour des évènements dans les villages, et c'est l'organisateur de l'évènement qui payait.

Des orvallois s'en souviennent puisque cette ligne a fonctionné jusqu'en 1948.

Quelques anecdotes :

En 1918 une veuve d'Orveau demande à la Préfecture l'autorisation de pouvoir cultiver des pommes de terre sur des terrains entourant la gare d'Orveau.

En 1915 le Conseil Municipal demande la création d'une entrée charretière pour permettre aux propriétaires d'accéder à leurs terrains situés de l'autre côté de la voie ferrée.

INFORMATIONS COMMUNALES

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur pour l'entretien des bords de route et des espaces verts.



En avril, suite à la perte soudaine des poissons de la mare, le SIARCE a été diligenté par la commune pour analyser l'eau. Il s'avère que la mare a été l'objet d'une pollution à l'ammonium ce qui a



engendré un manque d'oxygénation de l'eau. Nous rappelons que lors des nettoyages extérieurs (toitures, sols, voitures...) ou des traitements il faut veiller à ce qu'aucun polluant toxique ne se retrouve dans la mare.



Nettoyage d'une parcelle située le long de la D145. Dans son objectif de préserver les espaces naturels sensibles, la Commune a procédé au nettoyage et à l'évacuation des gravats pour favoriser la renaturalisation du site.

Location salle des fêtes :

Compte tenu de l'augmentation des charges, le Conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire a pris la décision d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

En période « hiver » du 1^{er} octobre au 31 mars :

Orvallois :

- Journée 130 €
- Week-end 430 €

Résidents hors commune :

- Journée 180 €
- Week-end 730 €

En période « été » du 1^{er} avril au 30 septembre :

Orvallois :

- Journée 100 €
- Week-end 380 €

Résidents hors commune

- Journée 150 €
- Week-end 680 €

Secrétariat de mairie :

Après plus de trois années au service de notre commune, notre secrétaire de mairie s'en va pour une nouvelle orientation. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Marie Gallot-Dochez qui prendra ses fonctions dès la rentrée.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Autorisation d'Urbanisme

- Mutiverse Entertainment (2 Route de Boissy) - Changement destination locaux
 - MALLIA Gabriel (9 Grand Rue) - Construction Garage
 - MISSOUT Bernard (1 rue du Fond de la Cardinette) - Installation panneaux photovoltaïque
 - BENLOLO Patrice (5 Chemin des Petites Jeannes) - Construction pergola
 - MONTET Yoann (9 rue du fond de la Cardinette) - Installation panneaux photovoltaïque
 - SIMOES Philippe (Chemin de Bouville) - remplacement portail et portillon
-

ETAT CIVIL

- Naissance : Mylianna NOMARY le 25/12/2023
- Mariages : Sylvie FOULARD et Silvério DA SILVA ANTUNES le 07/10/2023
Adeline DELTON et Kévin BROUILLARD le 13/04/2024
Laure SIMON et Guillaume DOURIEZ le 15/06/2024
- Décès : Raphael CHARDON le 12/08/2023

